

CULTURE

# Tout l'art d'être rémunéré

A Genève, une lettre ouverte réclame aux institutions de payer les artistes qu'elles exposent, sans quoi elles perdraient leurs subventions. Ville et canton y sont favorables.

MARDI 8 JANVIER 2019 SAMUEL SCHELLENBERG



Le Centre d'art contemporain (ici l'exposition «Anxietina») a choisi de payer les artistes qu'il expose. CHARLOTTE KRIEGER

**ARTS VISUELS** Alors qu'ils sont en général les seuls à ne pas être payés lors d'une exposition, les artistes bénéficient désormais d'une rémunération dans une poignée d'institutions helvétiques. Encore timide, le mouvement pourrait sérieusement s'accélérer, du moins au bout du lac, où une «Lettre ouverte pour la rémunération des artistes à Genève» récolte des signatures depuis lundi.

«L'idée est de faire quelque chose d'un peu bruyant, sourit Ramaya Tegegne, à la base de l'initiative avec son collectif Wages For Wages Against. Nous voulons bénéficier d'une sorte de soutien populaire car le grand public ignore en général que les artistes ne sont pas payés.» Ainsi, en Suisse, seuls quelque 20% d'entre eux peuvent vivre de leur art, selon une étude réalisée en 2017. Et presque 50% des artistes ne génèrent pas plus de 10 000 francs par an avec leur activité.

## **Presque tous concernés**

Concrètement, le texte demande que les pouvoirs publics – Ville, canton, communes – conditionnent l'octroi de subventions au paiement d'un honoraire. En d'autres mots, les musées, centres ou espaces d'art ne rémunérant pas les artistes qu'ils exposent ne recevraient plus d'argent public. C'est ce que fait déjà le Mondriaan Fonds aux Pays-Bas, l'équivalent néerlandais de la Fondation Pro Helvetia.

Le changement de paradigme serait conséquent, puisque la quasi totalité des lieux d'art genevois seraient concernés, des institutions dépendant directement de la Ville – Musée d'art et d'histoire, Musée Ariana, Médiathèque du FMAC, etc. – aux entités indépendantes recevant une subvention annuelle ou ponctuelle, comme le Mamco, le Centre de la photographie ou nombre d'espaces gérés par des artistes.

Une évolution possible qui est loin d’effrayer Virginie Keller, cheffe du service culturel au Département de la culture et du sport de Sami Kanaan. «Il y a un grand retard du côté de la rémunération des artistes visuels, cela nous semble important d’aller dans cette direction. D’ailleurs, nous avons déjà reçu les auteurs de la lettre en décembre et une prochaine rencontre devrait avoir lieu d’ici à la fin du mois.» Elle se ferait en commun avec le collectif Rosa Brux, qui planche pour sa part sur un contrat-type utilisable dans toute la Suisse.

## **Grande discussion en mars**

Ensuite, vers mars, «une journée de travail devrait réunir toutes les institutions genevoises concernées, pour examiner ce qui est réalisable et ce qui ne l’est pas», avant de définir un cadre et des barèmes adaptables aux différentes réalités. On s’en doute, en ces temps de vaches maigres, un financement des honoraires par une hausse des subventions est difficilement imaginable. «Certains lieux devront peut-être compenser en renonçant à l’un ou l’autre projet.»

A l’échelon cantonal, Pierre-Alain Hug, directeur général de l’Office de la culture et du sport, nous fait savoir que les problématiques soulevées par la lettre ouverte sont prises au sérieux. «Le canton soutient l’intégration de clauses favorisant la rémunération des artistes dans les conventions et autres contrats liant les pouvoirs publics aux acteurs culturels, de même que dans l’octroi d’aides ponctuelles. C’est d’ailleurs déjà le cas dans le domaine du livre, de la danse, du théâtre et de la musique.»

On notera qu'à Genève, le Centre d'art contemporain, Forde, Zabriskie Point et l'Espace 3353 paient déjà un honoraire aux artistes qu'ils exposent, en fonction de leurs moyens – la somme est de 2000 francs par expo «personnelle» au Centre d'art. Et que le dernier duo de curatrices de la Médiathèque du FMAC payait lui aussi un honoraire aux artistes invités. Quant au Département de la culture et du sport, il s'est engagé à rémunérer les plasticiens et graphistes exposés dans le cadre des «Bourses de la Ville de Genève» – c'est également une revendication de la lettre ouverte.

## **Pro Helvetia est favorable**

Enfin, au niveau suisse, des institutions prestigieuses comme les Kunsthalle de Berne et de Bâle paient désormais des honoraires, avec la bénédiction de Pro Helvetia, qui milite pour que le principe soit inclus dans le prochain Message culture de la Confédération.

Parmi les institutions genevoises qui devront peut-être changer leurs habitudes, le Mamco approuve l'ouverture du débat: son directeur annonce d'ores et déjà sa participation aux discussions qui pourraient être organisées. Lionel Bovier n'en affiche pas moins un certain scepticisme quant à un excès de «contractualisation», qui impliquerait une plus grande rigidité du côté des obligations, tant pour les musées que pour les artistes.

«Et quelles seraient les conséquences d'une telle contractualisation vis-à-vis de l'achat d'œuvres?» Notamment lorsqu'il est proposé en lieu et place d'un honoraire. Plus généralement, si Lionel Bovier reconnaît que «le principal souhait des artistes est de vivre de leur art», le directeur n'est pas certain que «cela passe par des formes de rétributions fixées par contrat».